



Les communes, par leurs liens de proximité avec les citoyens, les nombreuses compétences qu'elles exercent et l'important patrimoine mobilier et immobilier dont elles ont la gestion, les communes disposent de solides leviers pour agir en faveur de l'environnement sur leur territoire et impulser des comportements vertueux. Nombreuses sont les communes qui se sont déjà engagées efficacement dans cette voie.

Le territoire de la commune possède des boisements, peu nombreux, et souvent de petite taille offrent une plus grande biodiversité et ont un rôle de refuge au sein de l'espace agricole ouvert. Il s'agit principalement de taillis sous futaies de chênes et frênes avec une strate arbustive très variée.

Mais, le milieu le plus riche demeure la vallée de la Conie qui offre une succession de milieux depuis la Pelouse calcaire xérophile jusqu'au pré-bois calcicole en passant par des marais et autres milieux intermédiaires offrant une multiplicité de niches écologiques permettant la multiplication des espèces animales.

### **Définitions**

*Xérophile : Plante aimant la sécheresse.*

*Calcicole : Qui se plaît en terrain calcaire*